

Notre porte-parole du groupe au sujet du budget 2026

Conseil communal du 11.12.2025

Un document budgétaire est, à première vue, avant tout un document de chiffres. Mais derrière ces chiffres se cachent des projets, du travail et des responsabilités. Chacun y a son rôle : affecter les bons chiffres aux bons postes, veiller à ce que l'équilibre soit respecté et assurer le contrôle. C'est pourquoi nous adressons un grand merci de notre part pour l'élaboration de ce document. Sans budget, une commune ne peut pas fonctionner.

À l'attention de tous les citoyens intéressés : le document budgétaire 2025 était publié sur le site internet ; je pense qu'il en sera de même pour le budget 2026.

Nous avons maintenant entendu un résumé des travaux de plusieurs commissions.

Notre rôle en tant qu'opposition consiste toutefois désormais à examiner ce document de près, à l'analyser, à poser des questions et à ne pas tout accepter simplement tel quel.

De nombreux détails nous ont déjà été présentés par Marc. Des recettes telles que l'*impôt commercial* et le *fonds de dotation globale des communes* nous aident naturellement à soutenir le budget.

Vous avez indiqué que le budget est sain et repose sur des bases solides. Toutefois, si l'on observe les chiffres des trois dernières années, on constate que notre réserve budgétaire affiche une tendance à la baisse : fin 2024, nous disposons d'une réserve de 14 millions ; fin 2025, de 7 millions ; et pour fin 2026, une réserve d'un million est prévue.

Les années précédentes, nous recevions également des graphiques permettant d'illustrer différents domaines. Je trouvais cela toujours très instructif. En ce qui concerne notamment la *masse salariale*, nous ne disposons actuellement d'aucune vision précise.

Le fonctionnement normal d'une commune – qu'il s'agisse de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité, de la collecte des déchets, du chauffage, des bâtiments, de la maintenance, etc. – représente un poste de dépenses considérable qui doit être couvert et assumé. Cela ne fait aucun doute. Mais au-delà du quotidien, il existe encore de nombreux autres points sur lesquels je souhaite revenir.

Il nous avait été indiqué que la retransmission en **streaming** de la séance budgétaire de décembre serait prête, ce qui ne semble toutefois pas être le cas. C'est regrettable.

Outre le streaming, le **bulletin communal** constitue un moyen d'information permettant de savoir ce qui a été discuté et décidé lors des séances du conseil communal. En raison de la mise en place du streaming, le *règlement d'ordre intérieur* a dû être adapté. En même temps, vous aviez également envisagé de ne publier que le *résumé de l'objet* et la décision, en supprimant complètement les différentes interventions, au motif que le streaming serait désormais disponible. Pour nous, cet argument n'est pas valable, car tout le monde n'a pas la possibilité d'accéder au streaming. On ne présenterait alors plus que des faits, sans permettre aux citoyens de comprendre les arguments ayant conduit à une décision. Nous sommes satisfaits que vous ayez tenu compte de

notre argumentation et que vous soyez toujours d'accord pour continuer à publier les différentes interventions.

Le bulletin communal doit adopter une autre forme. Je m'en réjouis. À mon sens, il devrait être informatif et clair, refléter la vie du village et tenir la population au courant des différents projets et études – non pas à travers de longs textes, mais au moyen d'images et de graphiques compréhensibles. La vie du village ne se limite pas aux manifestations organisées par la commune, mais englobe également les associations. Il n'est pas nécessaire de multiplier par trois la taille d'un flyer de manifestation sur trois pages et en trois langues ; d'autres solutions peuvent être trouvées afin d'éviter l'impression systématique de magazines de 200 pages.

Pour commencer, je souhaite aborder certains points relevant des **dépenses extraordinaires** :

Qu'est-il advenu de l'étude relative à la transformation de l'*accueil – service état civil* ? Quels en sont les résultats ? Rien n'a-t-il été mis en œuvre par la suite ? Cette étude visait pourtant à renforcer la sécurité, afin que les personnes ne puissent pas circuler librement dans le bâtiment.

Je salue le projet de *chemin thématique*. C'est une demande que je formule depuis longtemps : un agréable sentier de promenade dans la partie basse de la forêt, autour d'un thème attrayant et interactif. Par ailleurs, le budget ordinaire prévoit un projet *Beiepad* à hauteur de 20 000 euros. Où celui-ci est-il prévu ?

Où en est-on actuellement avec l'inspection par caméra du *réseau de canalisation* ? Quand celle-ci devrait-elle être achevée ? Seule la moitié du budget prévu a été utilisée.

Où en sommes-nous avec le projet pilote *avertissement crues* ? Quelles mesures concrètes sont mises en œuvre ?

Où en est le projet des *maisons bi-familiales* au Wénkel ? La quasi-totalité du budget 2025 est reportée sur 2026. Y a-t-il un problème ou où en sommes-nous actuellement ?

En ce qui concerne le concept des *aires de jeux*, une étude a été réalisée. Lors de la dernière séance budgétaire, puis à nouveau lors d'une séance du conseil communal, lorsqu'un projet de nouvelle aire de jeux a été présenté, j'avais demandé à connaître les résultats. Ceux-ci ont été présentés au conseil communal lors d'une réunion de projet en septembre. Je considère qu'il est important, lorsqu'une telle étude existe déjà, de s'y référer, d'identifier les points faibles et d'agir sur cette base. Lors de ladite réunion, il a été question d'un document comprenant une fiche par aire de jeux. Après la réunion, j'ai demandé si nous pouvions également recevoir ce document en tant que conseillers communaux. J'ai relancé à trois reprises, mais je n'ai malheureusement toujours pas reçu de réponse. Peut-être pourrai-je aujourd'hui obtenir une réponse ainsi que ce document ?

Et puisque nous parlons des aires de jeux : quel est le problème avec l'*aire de jeux PMR* située près des courts de tennis, qui est plus souvent fermée qu'accessible ?

Une brève remarque concernant le *Shared Space* : la végétalisation de cet espace a coûté 270 000 euros, ce qui représente une somme considérable. Aucun deuxième devis n'a par ailleurs été présenté. Et surtout, davantage de places de stationnement ont vu le jour. Alors qu'il n'est désormais plus possible de se garer entre les bacs à arbres, les véhicules sont tout simplement stationnés en rangée complète devant les arbres.

En ce qui concerne les *pistes cyclables* : où en sommes-nous concrètement, et avec quels projets ? Qu'est-ce qui a été réalisé cette année ? Qu'est-ce qui est concrètement prévu pour 2026 ? Ce sont,

à mon sens, des informations qui devraient par exemple figurer dans le bulletin communal afin de tenir la population informée de l'évolution de la localité et des projets concrets en cours.

Vers quelle direction nous orientons-nous avec le projet Schwall ? 2,5 millions ont déjà été investis et 2,4 millions supplémentaires sont prévus au budget. Comment l'ensemble sera-t-il géré par la suite ? Les citoyens souhaitent être informés. Des maquettes et présentations leur ont été montrées, puis plus rien n'a été communiqué. Ce sont précisément des projets pour lesquels une information régulière de la population est nécessaire afin d'éviter les questions et les rumeurs.

Centre Atert : Le fait que la façade doive malheureusement être rénovée est regrettable, mais dans l'état actuel, il n'y a pas d'autre solution. Un montant important de 650 000 euros est toutefois encore prévu pour la climatisation. Celle-ci est sans doute nécessaire : en été, il fait très chaud, mais les jours normaux il fait souvent aussi trop froid. Ce projet permettra-t-il également de résoudre le problème des lucarnes de toit ? Très souvent, il faisait beaucoup trop chaud dans la salle des fêtes. Et lorsque l'on demandait d'ouvrir les lucarnes, la réponse était qu'il n'était ensuite plus possible de les refermer. Installer une climatisation pour faire face à la chaleur est une bonne chose, mais disposer de fenêtres fonctionnelles l'est tout autant.

Ensuite, une courte question concernant les **recettes extraordinaires** : Le dossier des assurances à la suite des inondations concernant la salle de sport Niki Bettendorf et le Centre Atert est-il désormais clôturé, ou reste-t-il encore des points en suspens ?

Et maintenant les **recettes ordinaires** : Un montant de 12 000 euros provenant des *loyers – logements pour jeunes* est prévu. De quoi s'agit-il exactement ? (p. 9)

Dépenses ordinaires : 50 000 euros à partir du 01.02.2026 pour la *location d'immeuble pour logements pour jeunes*.

Par ailleurs, il existe encore toute une série de points relevant des **dépenses ordinaires** au sujet desquels j'ai des questions ou des remarques :

Les **jetons de présence** des commissions sont légèrement plus élevés pour 2026 que cette année. Je suppose que cela concerne les commissions qui se sont peu ou très rarement réunies récemment, afin qu'elles puissent se rencontrer un peu plus souvent à l'avenir.

Gestion des archives (p. 40) : Il s'agit d'un nouveau poste au budget. Comment cela se déroule-t-il lorsqu'une entreprise en est chargée ? Où se trouvent les archives ? Je considère qu'il est important que l'archivage soit effectué de manière correcte et professionnelle.

Le remplacement du *revêtement mural* dans la cage d'escalier de la commune pour un montant de 110 000 euros : qu'est-il prévu exactement ?

Budget participatif : Où en sommes-nous avec la mise en œuvre des trois projets ? Défibrillateur, tennis de table, optimisation du Shared Space. J'espère que les citoyens de Bertrange profiteront encore une fois de ce nouvel appel à projets et soumettront leurs idées. La phase de vote ultérieure est également très importante.

400 000 euros sont prévus pour des **études / expertises**. J'aurais à ce sujet plusieurs questions, tout d'abord concernant de nouveaux projets :

1. Un masterplan relatif aux infrastructures scolaires est prévu. Il s'agit sans aucun doute d'un élément extrêmement important. Bertrange continuera à croître, et les infrastructures

scolaires ainsi que les autres infrastructures devraient être réfléchies de manière conceptuelle. Nous ne savons surtout pas encore ce que la mise en œuvre de ce projet Alpha impliquera concrètement. Qu'est-il prévu, quelle sera la durée de cette étude et quand peut-on s'attendre à des résultats ?

2. Que recouvrent les *analyses financières* ?
3. Comment envisagez-vous le concept « *Vélo Mobycon* » pour Bertrange ? Ce concept inclut-il également des solutions pour des supports à vélos et à trottinettes ? Des supports adaptés permettant d'y attacher correctement les véhicules.

Il y a également des questions concernant des études et projets qui sont en cours depuis plus longtemps :

1. Depuis 2023, un service de *consulting* est en cours pour la SEA. En êtes-vous satisfaits ? Cela porte-t-il ses fruits et mène-t-il aux résultats souhaités ?
2. Où en sommes-nous avec le *chemin scolaire sécurisé*, le *système de guidage pour piétons* et le *plan d'intervention d'urgence* ? Qu'en est-il du projet *Sponge City* ? Qu'a-t-il été mis en œuvre dans les différents projets et quels résultats sont disponibles ?

Je souhaiterais que le conseil communal soit également informé de temps à autre de ce type de projets, et pas uniquement des grands projets de construction.

La loi du 07.01.2022 relative à l'**accessibilité à tous** concerne les *lieux ouverts au public*, les *voies publiques* ainsi que les *bâtiments d'habitation collectifs*. Vous avez désormais attribué une *commande d'analyse* de 80 000 euros pour la commune, Atert, Arca et Schauenburg.

Pourquoi seulement ces quatre bâtiments dans un premier temps ? Les nouvelles constructions telles que la salle Niki Bettendorf, le Duerfhaus, le Centre Bureck ainsi que les nouveaux commerces sont-elles déjà conformes parce qu'elles ont été construites récemment ? Aucun autre bâtiment n'est-il concerné ?

Un montant de 25 000 euros est prévu pour les **places publiques**, et seul le cimetière y figure. Qu'en est-il des autres espaces publics tels que les arrêts de bus, les aires de jeux, etc. ?

Qu'en est-il des **bâtiments d'habitation collectifs** ? Le bâtiment près du château ? D'autres encore ? Le bâtiment de la pharmacie, celui de la pédiatre ?

À la **Maison des Jeunes**, l'effectif passe de 3 ETP à 3,75 ETP pour 2026. Y a-t-il un afflux si important de jeunes qu'il est nécessaire d'augmenter le personnel ?

Projet Tiny Forest : Le premier Urban Forest a été aménagé. Les 35 000 euros de cette année correspondaient-ils au budget d'un seul projet ? Cela signifie-t-il qu'il est prévu de créer un ou plusieurs autres petits projets de ce type, étant donné qu'un budget supplémentaire du même montant est prévu pour l'année prochaine ?

Concours floral : Le concept a été modifié. Combien de maisons ont reçu un prix à l'époque où les membres de la commission effectuaient eux-mêmes les tournées pour prendre des photos ? Combien de maisons ont reçu un prix depuis que les citoyens sont invités à soumettre eux-mêmes leurs photos ? Chaque participant reçoit-il un prix en envoyant des photos par e-mail, ou celles-ci doivent-elles être téléchargées sur une plateforme ?

Cimetière : 15 nouveaux *monuments funéraires* sont prévus pour un montant de 12 000 euros. Que faut-il entendre par là ? La famille s'occupe déjà du monument funéraire. Lors de l'élaboration du budget du cimetière, il ne faut pas oublier d'intégrer suffisamment d'espaces verts, avec davantage de haies et d'arbres tout autour.

L'**ancienne salle de musique** du Centre Atert sera rénovée pour un montant de 380 000 euros. Quelle sera l'affectation future de cette salle ? À quels usages sera-t-elle destinée ? Les concierges y auront-ils leur nouveau local ? Ils resteraient ainsi bien situés de manière centrale, et des locaux se libéreraient à nouveau dans le bâtiment de l'école maternelle, lesquels pourraient être utilisés de manière pertinente à des fins scolaires.

Dans le cadre des **fêtes publiques**, un événement « Summer am Parc » est prévu. Que peut-on se représenter concrètement ?

Pour le *Family Day*, le budget passe de 45 000 euros l'année dernière à 80 000 euros cette année. Il s'agit d'une augmentation significative.

Le budget de 600 000 euros prévu pour l'*Absolut Bartreng* correspond à peu près au montant généré par l'ensemble des projets du *pacte logement*.

En revanche, je me réjouis que nous ayons mis fin au projet de **vague de surf artificielle** – un budget énorme dont, à mon avis, davantage de non-résidents que de résidents de Bertrange ont profité. Avec deux années de vague de surf, on aurait déjà pu acheter un petit appartement.

Compte tenu de l'immense budget du **marché de Noël**, on pourrait éventuellement encore investir un peu afin d'embellir les bâches blanches qui dissimulent l'arrière des chalets. On pourrait par exemple placer quelques petits sapins devant ou faire réaliser des bâches adaptées au thème.

Concernant la **kermesse** : que faut-il faire pour retrouver des auto-tamponneuses, des stands de tir et une fête foraine ? Faut-il prévoir un budget plus élevé et rémunérer les forains afin qu'ils viennent ? Cette année, il n'y avait qu'un programme pour les jeunes enfants. Les enfants un peu plus âgés et les adolescents n'y ont pas trouvé leur compte lors de la kermesse de cette année. Le budget, en revanche, est resté identique à celui des années précédentes.

À plusieurs reprises, ici même et lors de séances du conseil communal, j'ai demandé à obtenir les **décomptes** des différentes fêtes et manifestations. Cela a récemment été fait. Toutefois, certains décomptes dataient de 2025, d'autres de 2024, certains couvraient les deux années. D'autres encore, comme la kermesse, n'étaient pas mentionnés du tout. En outre, chaque commission a établi son décompte différemment : parfois les coûts énergétiques étaient pris en compte, parfois non. Les comparaisons sont donc pratiquement impossibles.

Je serais heureuse que nous continuions, en tant que conseil communal, à recevoir régulièrement ces décomptes, et dans un souci de transparence, il me semblerait tout à fait normal que les membres d'une commission soient également informés des recettes et dépenses de leurs manifestations.

Nous avons ici à Bertrange un **conseil communal des enfants**. Je trouve que c'est une excellente initiative permettant aux enfants de participer aux processus décisionnels et à la vie démocratique, et de se familiariser avec les premiers principes de la démocratie. Je remercie le corps enseignant ainsi que le personnel de la SEA qui accompagnent ce projet.

Lors d'une séance du conseil communal cette année, le rapport de l'année scolaire 24/25 nous a été présenté au point *Info*. Comme nous n'avions pas la possibilité de poser des questions à ce moment-là, je souhaite y revenir ici.

Ils disposent d'un budget relativement élevé pour les *frais de restauration* et de *réception*, et seulement de 2 500 euros pour les *équipements divers*. Cela est-il suffisant pour mettre en œuvre les différents points mentionnés dans ce rapport ? Ou bien les demandes visant à améliorer les infrastructures communales ont-elles été intégrées dans un autre poste budgétaire ? A-t-il été donné suite aux demandes suivantes :

- un miroir près du local à vélos afin d'améliorer la sécurité ?
- au multisport : de nouveaux filets et un meilleur éclairage ?
- le projet Box-up : des possibilités de stockage pour le matériel sportif ?

Et puis encore l'un de mes thèmes favoris : les ***cours de récréation***. Vous avez participé à un *appel à projets* « Plus de nature au village ». Le fait que le projet ait été retenu et que la commune se voit attribuer 500 000 euros est bien entendu excellent. Cela représente une part importante pour un projet de 800 000 euros. Qui a élaboré ce projet ? Le conseil communal des enfants, les élèves des cycles concernés ou le personnel enseignant ont-ils également été consultés ? Qu'en est-il des autres cours de récréation ? Des mesures concrètes sont-elles prévues pour l'année prochaine afin d'atténuer les conflits liés au manque d'espace ? Ou pour créer davantage de zones ombragées ?

Voilà les points que j'ai relevés dans le budget. Il existe toutefois un certain nombre d'***éléments qui me manquent***.

Lors de la séance du conseil communal du 26 septembre, la deuxième déclaration du collègue échevinal pour cette législature nous a été présentée. Pour la deuxième fois, vous vous êtes limités à une déclaration, sans que l'opposition puisse prendre la parole pour y réagir. Je ne sais pas ce que vous craignez : recevoir trop d'éloges ? Ou manquer d'ouverture à la critique ? Mais passons.

Dix-sept pages, mise en œuvre de priorités claires, projets dits « importants ». Ce qui est considéré comme important reste une question d'interprétation.

Quelques points issus de votre déclaration commune du collègue échevinal :

- **Des capacités de stockage plus importantes pour les associations** : où seront-elles situées et à partir de quand les associations pourront-elles en bénéficier ?
- **Un accompagnement administratif pour les associations** : que signifie-t-il concrètement ?
- **La promotion et la valorisation du bénévolat** : comment cela doit-il se traduire ?
- **Terrains de padel, piste de pumptrack, installation de bloc** : où ces infrastructures verront-elles le jour et quand ?

Il ne reste plus beaucoup de budgets dans cette législature. Si ces projets sont réellement prioritaires et doivent être réalisés au cours de cette législature, un concept pour ces idées – et d'autres – devrait déjà exister.

Je souhaite encore aborder un point concernant le ***sport, l'activité physique et la prévention***, c'est-à-dire tout ce qui contribue à un mode de vie sain.

De quoi avons-nous besoin pour cela ? D'une bonne attitude, du courage pour passer à l'action et d'une mise en réseau de nombreux domaines. Qu'est-ce qui peut nous y aider ? Un **coordinateur sportif** (partiellement subventionné par le ministère des Sports) et des infrastructures adaptées.

Il s'agit de promouvoir le sport et l'activité physique – des plus jeunes aux plus âgés de notre société. Associé à une alimentation adéquate (à l'école, à la SEA, à la maison), cela relève de la prévention et permet d'éviter de nombreux problèmes de santé, de soulager notre système de santé et de faire du bien à chacun d'entre nous.

Il ne suffit pas, comme on me l'a répondu l'an dernier ici même, de dire que la SEA dispose déjà d'un coordinateur sportif et que la commune ainsi que les commissions coordonnent certaines actions. La démarche doit aller bien plus loin. Il faut une personne qui s'y consacre **exclusivement**. Il faut également une véritable campagne d'information et de sensibilisation.

Afin de pouvoir proposer suffisamment d'activités sportives et physiques – tant au niveau associatif que sous forme de cours –, du très important sport pour enfants jusqu'aux cours pour adultes et seniors, nous avons besoin des **infrastructures adéquates**. C'est pourquoi une nouvelle salle de sport est absolument nécessaire. Une salle simple et fonctionnelle, afin d'éviter de payer des locations dans les communes voisines et pour que les parents n'aient pas à s'organiser pour emmener leurs enfants à Mamer ou au Geesseknäppchen.

J'arrive progressivement à la conclusion : Sans un **personnel compétent**, tout le travail lié à l'ensemble de ces projets ne peut évidemment pas être accompli. Je me réjouis de constater une légère augmentation des effectifs. Lorsque la population augmente, la charge de travail et les exigences augmentent également. Même si des renforts ont été engagés, une marge subsiste encore. Et même si la *masse salariale* représente une dépense importante, nous devons veiller à ne pas surcharger notre personnel.

Nous n'avons pratiquement pas de séance du conseil communal sans qu'une nouvelle personne ne soit engagée, soit parce que quelqu'un est parti, soit parce que nous devons accompagner la croissance de la commune. La gestion du personnel constitue un défi majeur.

Nous avons récemment lu dans la presse que de nombreuses communes connaissent de fortes tensions internes. Le SYVICOL propose désormais des *formations en matière de gestion du personnel*. S'agit-il d'offres auxquelles vous avez également recours ?

Je me réjouis de constater que le site internet présente les noms de toutes les personnes travaillant dans les différents services, afin que les citoyens sachent à qui ils ont affaire lorsqu'ils doivent s'adresser à la commune. Je serais toutefois encore plus satisfaite si nous pouvions disposer d'un *organigramme* complet avec l'ensemble du personnel. Tous ne se situent pas au même niveau : qui est le supérieur hiérarchique de qui, etc. C'est une demande que je formule déjà depuis deux ans.

Mais comme je l'ai dit : sans l'ensemble de ce personnel, la vie communale ne fonctionnerait pas. C'est pourquoi j'adresse un très grand merci à toutes et à tous pour leur travail et leur engagement.

Les *coûts de personnel (masse salariale)* sont passés de 13,8 à 16,3 millions d'euros. De 2024 à 2025 : neuf personnes supplémentaires. D'ici fin 2026, il est prévu d'engager encore 16 personnes supplémentaires (ETP).